



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Section de la Haute-Saône

VY les FILAIN le 28 décembre 2021

Rubanrouge70

« Honneur-Patrie-Solidarité »

L'année 2021 s'inscrit dans la commémoration du centenaire de la création de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Ce bulletin après quelques rappels sur la légion d'honneur fait le compte-rendu de l'assemblée générale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur qui s'est tenue les 27 et 28 septembre à Saint-Germain en Laye puis de l'assemblée locale de la section Haute-Saône le 16 octobre à VESOUL tout en relatant notre participation les 25 et 26 septembre aux Olympiades de la jeunesse sur le site des Invalides à Paris qui sont un évènement marquant du centenaire.



L'amiral COLDEFY et le bureau SMLH



Le général PUGA grand chancelier

Naissance de la Légion d'Honneur le 19 mai 1802.

Napoléon décide d'instaurer un ordre de décoration pour récompenser les mérites rendus par des civils et des militaires « *unir le courage des militaires aux talents des civils* » ; cette décoration est créée comme un ordre évolutif, du chevalier au grand-croix chaque légionnaire représente son ordre et est promu sur les services éminents rendus au cours de sa vie.

Depuis l'origine, le chef de l'Etat est le grand maître de l'Ordre, il statue en dernier ressort sur toute question concernant l'ordre et ses membres.

Le Grand Chancelier actuellement le général d'armée PUGA est choisi parmi les grands-croix par le président de la république pour un mandat de six ans renouvelables, il préside le conseil de l'ordre et dirige la grande chancellerie pour les ordres nationaux : légion d'honneur, médaille militaire, ordre national du mérite, médaille des victimes du terrorisme.

Les membres du conseil de l'ordre au nombre de 16 représentent les diverses activités des légionnaires et sont nommés par le grand maître sur proposition du grand chancelier. Le conseil

de l'ordre examine toutes les propositions de nomination ou de promotion, 15% des dossiers sont rejetés chaque année.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur créée en 1921.

Créée en 1921 par le général Dubail grand chancelier « *la légion d'honneur est un point de départ vers d'autres actions au profit de la nation et non une fin en forme de consécration de soi* ».

La SMLH présidée par l'amiral COLDEFY est gérée par un conseil d'administration et maille le terrain avec 128 sections sur les territoires français et 64 sections étrangères représentant leur pays. Les 128 sections françaises comptent 577 comités au plus près des légionnaires et de nos concitoyens.

Au-delà des frontières, les légionnaires étrangers maintiennent un contact avec la France.

1921-2021 cela marque l'anniversaire du centenaire de l'engagement des légionnaires dans des actions d'entraide et de solidarité avec nos concitoyens et de promotion du rayonnement de l'ordre.

L'Assemblée générale SMLH, 27-28 septembre 2021 à Saint Germain en Laye (Yvelines).

Les effectifs des nommés et promus dans l'ordre de la légion d'honneur évoluent sur un siècle :
1914 : 48 000 soit un peu plus de la moitié des effectifs légionnaires d'aujourd'hui,
1960 : 300 000 soit plus de 3 fois les effectifs d'aujourd'hui,
2020 : 90 000 légionnaires.

Les effectifs de la SMLH suivent aussi cette évolution et on compte sur les dernières années :
2013 : 54 000 sociétaires,
2020 : 43 200 sociétaires : 35800 légionnaires, 4900 membres associés, 2500 sociétaires étrangers, effectifs auxquels il faut ajouter les 1255 amis de la SMLH.
Suite aux efforts de la SMLH, le pourcentage d'adhésion des nouveaux promus a doublé au cours des dernières années :
2013-2019 : entre 15 et 21% des décorés dans l'année sont recrutés,
2020 -2021 : 35% des décorés de l'année en cours adhèrent. Cela traduit l'effort de recrutement des sections et comités.

Activités des sections et projet associatif

Depuis plusieurs années la SMLH s'est engagée dans un projet associatif qui vous a été présenté dans les comptes-rendus des assemblées générales des années antérieures, il s'appuie sur le rayonnement de l'Ordre et des valeurs de la légion d'honneur au cœur de la nation avec le soutien à de jeunes méritants, des interventions dans les écoles, du soutien à des candidats à la naturalisation, à la valorisation de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la solidarité intergénérationnelle.

Patrimoine et finances

Les efforts de la SMLH se poursuivent vers un budget équilibré sans compter sur les éventuels legs : diminution du coût de fonctionnement du siège (masse salariale -30%) en dépit de la prise en charge du coût de location des bureaux du siège aux Invalides.

Le compte-rendu budgétaire annexé à la revue *La Cohorte* montre que cet équilibre est atteint cette année, il est conforté dans le budget prévisionnel 2022.

La hausse du nombre des cotisants et la hausse de la cotisation de base de 10 euros (soit 3,33 euros après la réduction d'impôts) est la participation active des adhérents à cet équilibre.

Entraide et solidarité

Elle s'articule autour de la cohabitation intergénérationnelle, le soutien aux jeunes étudiants, le soutien aux apprentis et le soutien à de jeunes agriculteurs.

L'assemblée locale de la Section Haute-Saône de la Société des Membres de la Légion d'honneur, 16 octobre 2021 VESOUL.



L'équipe Haute-Saône des Olympiades devant le musée de la légion d'honneur



Notre assemblée le 16 octobre



M. Lejeune, Mme Contreville, M. Oudot



Le recueillement et dépôt de gerbes au monument puis le chant de La Marseillaise

Lors de notre assemblée le 16 octobre, nous ont honorés de leur présence : M. LEJEUNE député, madame Aurélie CONTREVILLE, directrice des services du cabinet de la préfecture représentant Madame Fabienne BALUSSOU Préfète de la Haute-Saône nommé au dernier conseil des ministres préfète de la Haute-Vienne, M. OUDOT maire adjoint représentant M. Alain CHRETIEN Maire de VESOUL et Mme Marie Josée FAIVRE conseillère en charge des questions de citoyenneté , M. le Colonel Thierry CRAMPÉ commandant le groupement Gendarmerie, Monsieur François ESCHBACH Directeur de l'Office National des Anciens

Combattants et Victimes de guerre, M. le colonel Jacques MOUREY président de la section ANONM, , commandant HANRIOT Président des Médailleurs Militaires et ANAI.

Nous avons invité et se sont excusés en nous souhaitant une bonne assemblée : Mme Barbara BESSOT-BALLOT députée, M. JOYANDET et M. Rietmann sénateurs, Monsieur Yves KRATTINGER Président du Conseil Départemental, M. le colonel Arnaud Bouilland DMD, M. le colonel Stéphane HELLEU DDSIS70, Monsieur Daniel VARNEY Président FDAC de la Haute-Saône, M. Gilbert CUENIN Délégué Général du Souvenir Français.

La municipalité de VESOUL est remerciée de nous accueillir gracieusement dans la salle de conférences de la mairie et de nous offrir un moment de convivialité à l'issue.



La section Haute-Saône de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

Le bureau de la Section Haute-Saône est à ce jour le suivant :

- Colonel Daniel GRANGIER tel : 06 50 01 44 98, président Section danielgrangier@orange.fr,
- Mme Nicole CHARLES-COTTEREAU trésorière
- M. Jean FERRY porte-drapeau
- Colonel André MARSOT président honoraire,
- Mme la Préfète (h) Anne MERLOZ présidente honoraire
- Colonel Hubert THISSELIN président honoraire
- Général Jacquy RIBAUD président du comité de LURE
- Colonel Claude ALLIOT président du comité de GRAY
- M. le lieutenant-colonel Sylvain GUILLEMAIN, président du comité de VESOUL
- Lieutenant-colonel Michel CORNAGLIA président de comité de LUXEUIL

La section compte actuellement 114 membres : 1 grand officier, 2 commandeurs, 11 officiers, 81 chevaliers, 19 membres associés.

Nous avons eu le regret de perdre depuis janvier 2021 :

- Mme Colette SAVARY comité de GRAY,
- Mme Marie-Line HAAZ présidente du comité de VESOUL,
- M. le colonel Patrick MALLEN comité de VESOUL,
- M. le sénateur Jean-Pierre MICHEL comité de LURE,
- M. Alexandre PERRON comité de GRAY,
- M. l'abbé Christophe DEMARD comité de GRAY,
- M. l'adjudant-chef Michel MORNIROLI comité de VESOUL,

- M. André MADLIGER comité de LUXEUIL,
- M. l'ingénieur général Bernard ROYAL comité de LUXEUIL
- M. Charles TRUCHOT comité de VESOUL,
- M. le lieutenant-colonel Jean CASSABOIS ancien président de comité de LURE,
- M. Michel ECREMENT comité de LURE,
- Mme Marie-Josèphe POIRIER comité de GRAY,
- M. COSTE Jean comité de LUXEUIL,
- Mme Pierrette PY comité de LURE,
- Mme Geneviève CELANT comité de Vesoul.

Nous avons accueilli huit nouveaux sociétaires depuis janvier 2021, merci pour leur engagement à nos côtés :

- Mme Erica GABILLOT comité de LUXEUIL,
- M. Jean HENRY comité de LURE,
- M. le docteur Toufiq EL CADI comité de VESOUL,
- M. Lucien ALBIN comité de VESOUL,
- Mme Colette ECREMENT comité de LURE,
- M. le colonel Fabrice TAILHARDAT comité de VESOUL,
- M. le lieutenant-colonel Gilles STACOFFE comité de LURE,
- M. le colonel Stéphane HELLEU comité de VESOUL.

La section compte donc 114 membres, 79 ans d'âge moyen, 75 adresses internet, 46 cotisations en prélèvement automatique ; si vous souhaitez adhérer au prélèvement automatique, vous pouvez le faire en vous connectant sur le site internet avec les mots clés **SMH espace membre** ou en contactant votre président de comité dont les coordonnées sont rappelées plus haut.

La section compte trois centenaires : M. Lucien ALBIN, Mme Pascaline CHAON, Mme Christiane SCHMERBER tous nos vœux les accompagnent.

Je remercie les présidents de comité qui vous ont témoigné leur soutien lors des séquences de confinement, leurs numéros et téléphone et adresses internet ont été rappelés ci-dessus avec ceux des membres du bureau de la section et tous restent à votre disposition.

Les activités de la section

L'année 2021 représente l'année du centenaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. A cette occasion, une participation des jeunes a été organisée à l'échelon national. Les événements du programme du centenaire de la SMLH incluent une journée de la jeunesse aux Invalides le 26 septembre 2021 rassemblant 1000 jeunes et les accompagnants des sections, cette journée fait suite à la participation de ces jeunes au tour de France digital du centenaire appelé « Olympiades de la jeunesse », puis le tour de France de la Flamme, et se termine par une clôture officielle au congrès SMLH de Lyon en 2022.

La section Haute-Saône de la Société des Membres de la Légion d'Honneur a mis sur pied une équipe de huit jeunes certains issus d'anciens et actuels collégiens du collège de Faucogney et d'autres ayant participé aux activités du Souvenir Français, comme l'avait initié Mme Marie-Line HAAZ en coordination avec M. Gilbert CUENIN délégué général du Souvenir Français. Deux accompagnateurs ont piloté la participation de ces jeunes : le lieutenant-colonel Michel CORNAGLIA avec Monsieur le professeur Dominique Davier du collège de Faucogney. L'équipe présentée par la section a obtenu un score remarquable en terminant en vingt et unième place sur 104 équipes participantes, les résultats obtenus par les jeunes en classement individuel lors de la phase numérique distancielle sont tout autant à leur honneur.

Je remercie les jeunes qui ont participé aux Olympiades de la jeunesse organisées dans le cadre du centenaire de la SMLH ainsi que le collège de FAUCOGNEY et le Souvenir Français.

Les autres interventions en 2021 ont porté sur la solidarité, le témoignage en école ou collège, la participation aux activités des cadets de la gendarmerie.
Le contexte sanitaire et les contraintes induites ne facilitent pas l'ouverture vers l'extérieur.

Elections

Cette année un président de section SMLH Haute-Saône devait être élu.
Un appel à candidature vous a été adressé, sans volontaire je me suis représenté à votre suffrage, merci de votre confiance.
En 2024 cela fera douze ans que j'assurerai des fonctions dans la section.
Il sera souhaitable qu'une personne apportant des idées neuves se porte candidate en remplacement du président actuel.

Un président a été recherché puis élu à la présidence du comité de Vesoul, le lieutenant-colonel Sylvain GUILLEMAIN a recueilli vos suffrages, je le remercie pour son volontariat et lui souhaite la bienvenue au sein du bureau de la section.

Bilan financier de la section

Mme Nicole CHARLES trésorière présente les comptes de la section.
Notre trésorière est vivement remerciée pour son engagement et la qualité de son travail.

Le siège a lancé trois campagnes de dons auprès des sociétaires pour soutenir ses activités, le retour a été favorable.
Lorsque vous donnez 10 euros à la SMLH, il nous revient 5 euros, vous bénéficiez d'un avoir fiscal de 66 % soit six euros soixante. Donc quand vous donnez 10 €, il nous revient 5 €, cela vous coûte réellement moins de 3,40 €.

Rappel

- Les sites internet officiels de la légion d'honneur pouvant être consultés sont les suivants :
- la Grande Chancellerie : www.legiondhonneur.fr
- la Société des Membres de la Légion d'Honneur : www.smlh.fr , en tapant les mots-clés **SMLH espace membre** sur votre navigateur internet vous pouvez vous connecter à la partie réservée avec votre numéro d'adhérent SMLH.

Votes en assemblée locale

A l'issue des présentations, le rapport moral et d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

A l'issue les personnalités présentes prennent la parole.

Je vous remercie pour votre adhésion et votre participation aux activités de la section et je vous prie de recevoir mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.



M. le député Lejeune



Mme Contreville

